

COMITE REGIONAL TENNIS LIEGE  
Maison des Sports  
Rue des Prémontrés, 12 4000 LIEGE  
Tel : 04/237.91.24 ou 25 Fax : 04/222.90.51  
E-Mail : [secretariat@aftliege.net](mailto:secretariat@aftliege.net)  
Site : [www.aftliege.net](http://www.aftliege.net)

## **INTERCLUBS MESSIEURS - REGLEMENT PARTICULIER**

### **1. Nombre maximum d'équipes par club :**

Chaque club peut inscrire autant d'équipes que son nombre de terrains multiplié par deux.  
Ex : 2 terrains = 4 équipes ; 7 terrains = 14 équipes.  
Cette disposition est UNIQUEMENT valable pour l'interclubs Messieurs.

### **2. Nombre de terrains par équipe :**

Deux terrains par équipe.

N.B. Pour les clubs avec un nombre impair de terrains, cette norme sera revue en fonction du nombre d'équipes.

Une équipe nationale a toujours droit à deux terrains à partir de 10 Hrs.

### **3. Etablissement du calendrier :**

Les principes suivants sont globalement appliqués :

- La moitié des équipes de chaque club joue à domicile, l'autre moitié en déplacement.
- La moitié des équipes joue le matin, l'autre moitié l'après-midi.
- La répartition se fait dans toutes les divisions.

Ex : des équipes de 1<sup>ère</sup> régionale jouent à 9Hrs, d'autres à 14H30.

Toutes les rencontres d'une poule se jouent donc le matin ou l'après-midi,  
le secrétariat communiquera après l'établissement du calendrier quelles poules  
jouent le matin et quelles poules jouent l'après-midi.

### **4. Horaires :**

Les rencontres se jouent de 9Hrs à 14H30 ou à partir de 14H30 selon le calendrier fixé par le secrétariat régional (échange des documents à 8H45 et 14H15).

Toute rencontre peut toujours être avancée .

En Messieurs, toute rencontre pourra être retardée dans le même jour calendrier.

Avancer ou reculer une rencontre ne peut se faire qu'avec l'accord des deux équipes,  
accord signifié au secrétariat régional avant le vendredi 16Hrs.

La règle générale de deux terrains par équipe reste d'application.

Les rencontres du dimanche 25 mai 2014 (élections) à 9Hrs sont reportées au  
jeudi 29 mai 2014 à 9Hrs, avec toujours la possibilité d'avancer ces rencontres.

N.B. Pour les différents documents et encodage de ces rencontres, elles sont considérées  
comme étant des rencontres prévues au calendrier à la date du 25 mai.

## **5. Repos entre les simples et les doubles :**

Le temps de repos entre les simples et les doubles est de maximum 30 minutes.  
Les capitaines et le responsable interclubs peuvent, d'un commun accord, raccourcir ce délai (surtout pour les rencontres du matin) dans le but de finir la rencontre avant 14H30.

## **6. Remise :**

a) Pour les rencontres de 9Hrs :

- La décision d'une remise générale ne peut être prise qu'à partir de 12Hrs
- Si pour cause d'intempéries un match est envoyé en couverts avant 13H30, ce match doit se poursuivre et se terminer avant d'y commencer un autre.
- A 14H30, le responsable interclubs décide, avec les capitaines concernés, de l'organisation des remises.

b) Les remises des rencontres de l'après-midi ne peuvent être décidées qu'à partir de 18Hrs.

7. **Tour final régional** : Toutes les rencontres se joueront le dimanche à 9Hrs.

## **8. Tour national interrégions :**

L'équipe championne de Liège et parfois la finaliste participeront au tour final Interrégions pour le titre de champion de Belgique.

## **9. Nombre de points par équipe :**

|          |     |     |     |     |     |
|----------|-----|-----|-----|-----|-----|
| Division | 1 : | Max | 340 | Min | 275 |
|          | 2 : |     | 270 |     | 205 |
|          | 3 : |     | 200 |     | 145 |
|          | 4 : |     | 140 |     | 100 |
|          | 5 : |     | 95  |     | 65  |
|          | 6 : |     | 60  |     | 30  |
|          | 7 : |     | 25  |     | 20  |

## **10. Inscription sur les feuilles :**

Un joueur peut être inscrit uniquement sur une seule composition d'équipe d'une catégorie si celle-ci est programmée le même jour au calendrier interclubs.

Si une rencontre est avancée, retardée ou remise on considère qu'elle se déroule à la date prévue au calendrier officiel.

## **11. Responsable interclubs :**

Parmi ses nombreuses missions, le responsable interclubs veillera particulièrement à

- Etre présent dès 8H30 pour accueillir les équipes, recevoir les documents et faire commencer les matches à 9Hrs.
- Idem pour 14H30
- A prendre à 14H30 toutes les mesures pour éventuellement arrêter et remettre les rencontres du matin non terminées (sauf accord amiable entre toutes les parties).
- A clôturer les rencontres et les documents après les rencontres du matin et celles de l'après-midi pour les transmettre dans les délais au secrétariat régional.

**REMARQUE :** Le comité régional compte beaucoup sur la ponctualité des capitaines et joueurs, et aussi sur le fair play de tous.

**Bonne saison pleine de soleil et d'amitié sur et en dehors des courts.**